

Remplacement de la Galerie du Caux Palace

Caux (VD)



Caractéristiques techniques

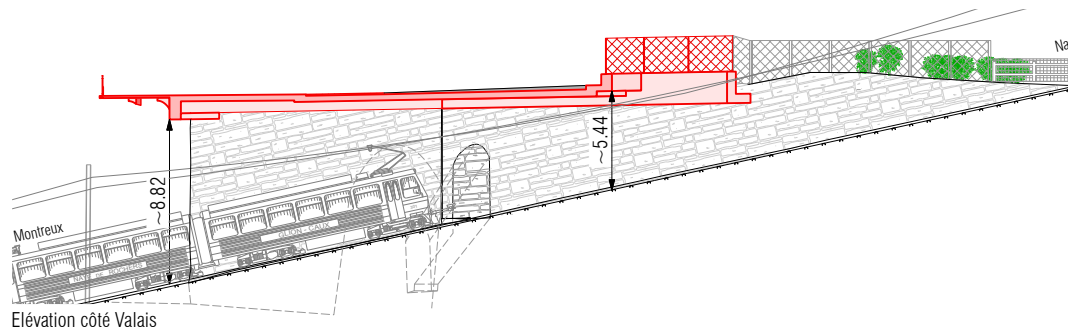
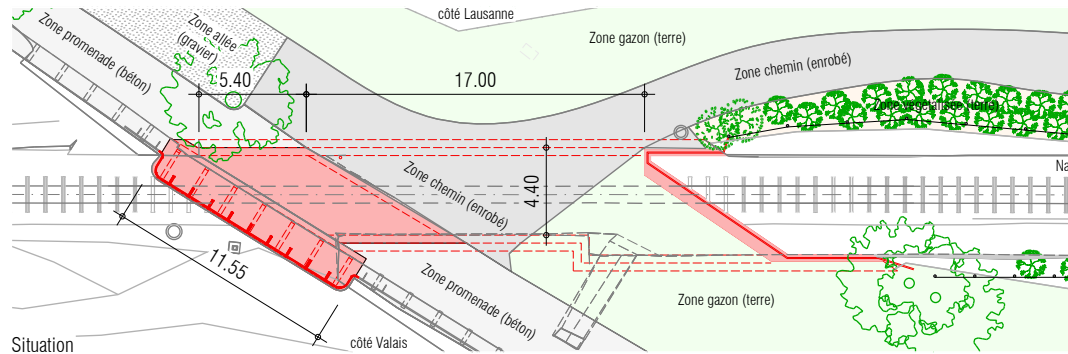
Longueur totale : 30.375 m
 Portées : 4.0 m à 5.0 m
 Grilles de poutres : poutres et dalle avec parapet et sommier d'extrémité
 Murs d'appui : maçonnerie
 Système statique : dalle nervurée
 Poids (estimation) : ~180 tonnes (uniquement béton armé)

Quantités

Béton armé : 80 m³
 Armature : 70 t
 Consoles préfabriquées : 3 t

Exécution

Maître de l'ouvrage : Fondation Caux initiatives et changement
 Entreprise : André Repond SA
 Réalisation : 2016
 Coûts : 900'000 CHF



La galerie du Caux Palace est située en aval de la gare de Caux sur la ligne de Naye. L'ouvrage permet le passage de la promenade du Caux Palace sur la ligne du train à crémaillère. L'ouvrage, construit en 1901, est composé d'une dalle et de sommiers appuyés sur des murs en maçonnerie espacés de 4.0 m et 5.0 m. La longueur de la galerie est de 30.375 m à l'axe de l'ouvrage.

L'ouvrage est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en note 1. L'ouvrage actuel étant en très mauvais état avec des pertes de section d'armatures, le Maître de l'ouvrage a décidé de le remplacer par un nouvel ouvrage. Les murs en maçonnerie sont conservés et remis en état. La nouvelle galerie est composée d'une dalle en béton armé d'une épaisseur de 30 cm. Un sommier de bord de 30 cm x 80 cm

du côté de la gare de Caux est mis en place à l'identique de l'existant. Le balcon se trouvant du côté Lac est reconstruit à l'identique selon la demande des Monuments historiques. La barrière du côté du balcon a été démontée pour être repeinte et remise en place, à l'identique. La ligne ferroviaire a été fermée au trafic ferroviaire pendant 7 semaines dans le cadre du remplacement du pont RC Caux se trouvant en aval de

de la galerie du Caux Palace. Les travaux de remplacement de la galerie ont été réalisés en même temps que ceux prévus pour le remplacement du pont RC Caux. La durabilité de l'ouvrage est un objectif essentiel du Maître de l'ouvrage dans la conception afin d'optimiser les coûts de maintenance et de limiter les contraintes sur l'exploitation à moyen et long terme.

